



## Compte-rendu du CHSCT du 20 novembre 2020

Ce CHSCT s'est déroulé en audioconférence due au contexte sanitaire difficile. Tous les points à l'ordre du jour ne pourront être abordés lors de ce CHSCT, en effet l'audioconférence ne permet pas une fluidité dans les échanges.

Le directeur régional de Rouen prend ses fonctions de Président du CHSCT de Seine Maritime suite à la démission du Directeur Interrégional des douanes.

Délégation CGT au CHSCT76	
- BONAY Patrice (Douanes Le Havre) secrétaire	- GREGOIRE Francis (Douanes Le Havre)
- TAVERNIER Fabrice (DRFIP Rouen)	

Lecture de la déclaration liminaire intersyndicale (voir en pièce jointe)

### **1 Point d'information sur l'épidémie de Covid 19 :**

- Assistants sociales :

A compter de maintenant elles seront invitées à participer au CHSCT.

- Télétravail :

***Pour la CGT le taux de télétravailleurs à la DRFIP est insuffisant. Alors que 40 % de collègues sont équipés ce taux s'élève à peine à 18 %. Nous restons pragmatiques et ne demandons pas que tous les agents soient en télétravail 5 jours sur 5 lorsque cela est possible. Pour réduire la circulation du virus, il faut éviter une présence accrue des collègues dans les services comme nous l'avons constaté lors de certaines visites.***

- Agents vulnérables :

Les collègues qui rentrent dans la catégorie « agent vulnérable » (12 critères) doivent se rapprocher de leur médecin afin qu'il leur délivre un certificat médical. Il sera placé automatiquement en télétravail. Pour ceux ne pouvant télétravailler, ils devront contacter le médecin de prévention afin de trouver une solution

- Stock de masques :

La Direction Interrégionale des douanes dispose d'un stock de 135 000 masques chirurgicaux.

La DRFIP dispose d'un stock de plus 70 000 masques chirurgicaux et 10 000 masques alternatifs

L'INSEE dispose d'un stock de 13 000 masques chirurgicaux, 500 masques en tissu et 122 masques inclusifs.

- Cas avérés de Covid 19 dans les services :

***La CGT est intervenue pour signaler que les consignes et recommandations suite à la découverte de cas Covid 19 dans divers services de la DR du Havre n'étaient que très partiellement appliquées, voire pas du tout.***

***Notre intervention s'inscrit dans une démarche constructive, ce pourquoi nous avons souhaité rappeler les règles à adopter en la matière.***

**Volet Nettoyage/désinfection** (fiche SRH3B du 31/08/2020) :

répertorier les locaux où la personne malade a été présente ( bureau, toilettes, local social, couloir, ascenseur...), puis évacuer le personnel de ces zones afin qu'une société d'entretien nettoie et désinfecte les locaux. Une aération se fera avant et après cette intervention.

**Volet suivi des cas contact** (fiche SRH3B du 14/09/2020) :

alors même que l'administration nous conseille de télécharger l'application pour lutter contre la Covid 19, les agents se plaignent, à juste titre, de ne pas être avertis officiellement lorsqu'ils sont potentiellement cas contact. Une plus grande écoute et une meilleure communication feraient baisser la tension dans les services.

Nous avons été suivis sur cette problématique par l'ISST (inspecteur santé et sécurité au travail).

Nous sommes bien conscients que les chefs de service sont noyés par tant de notes et de consignes, c'est ainsi que nous avons proposé à l'administration d'envoyer des fiches claires et concises.

La Directrice Régionale du Havre par intérim prend acte et s'engage à davantage de vigilance.

**N'hésitez pas à nous faire remonter tout dysfonctionnement**

**2- Points obligatoires :**

- Fiches de signalement :

***La CGT est très préoccupée par la multiplication des fiches de signalement dans la direction régionale des douanes du HAVRE. L'administration relativise, comme d'habitude et n'apporte aucune réponse véritable à la détresse des agents.***

Au moyen des fiches de signalement, il nous a été donné de prendre connaissance des problèmes de tuilage dans certains services. En effet, certains de nos collègues sont confrontés à des difficultés dans l'exercice de leurs missions car, ils sont sollicités très régulièrement par leur collègue occupant leur ancienne affectation. Ce qui entraîne une surcharge de travail.

## BSEN :

Ce point a d'abord été abordé par le médecin de prévention qui s'est alarmé du sentiment d'abandon de cette brigade.

***La CGT a bien évidemment abondé dans son sens, expliquant que les locaux n'étaient pas dignes d'une brigade. Au-delà de l'aspect immobilier, les agents sont très préoccupés par l'avenir de leur brigade, dont les missions sont pourtant essentielles.***

*Comme d'habitude, l'administration a bredouillé 2 ou 3 phrases creuses.*

L'ISST estime que le sujet de la BSEN doit être abordé d'une manière globale et profonde lors d'un prochain CHSCT.

Certes des travaux d'aménagement de cette brigade commencent pour un montant de 81 000 euros, ***mais nous estimons que c'est un pansement sur une jambe de bois. Pour la CGT il faut trouver d'autres locaux véritablement adaptés pour cette brigade. L'administration doit prendre ses responsabilités.***

- Registre hygiène et sécurité :

**Toutes les annotations au registre n'ont pu être discutées** au vu du format de la réunion réduit à de l'audioconférence par défaut

Douche BUC : La quasi-totalité des agents du BUC ont signé sur le registre hygiène et sécurité pour l'installation d'une douche. En effet, cette vieille demande est tout à fait justifiée. Suite à notre intervention, la cheffe PMR de Rouen s'est engagée à étudier la proposition.

Travaux BUC : ***la CGT a fait remonter le non-respect du protocole qui a été conclu entre la société et la douane et notamment le non-respect des horaires pour acheminer les matériaux qui a entraîné de fortes nuisances pour les agents du PAGP.*** La directrice régionale pour guise de réponse s'est contentée de se féliciter du résultat des travaux.

STA : pas d'achats de machine à laver et de sèche linge en raison du problème d'évacuation. Un contrat sera donc passé avec une société pour le lavage des tenues de travail

## Questions diverses :

Suite à la mise en place du dispositif d'aide aux entreprises (crise COVID), le jeudi 12 novembre au Centre de Contact de Rouen, nous avons demandé que ce sujet soit évoqué lors de ce CHSCT.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le Centre de Contact est un service sous la responsabilité de la DRFIP 76 pour l'aspect ressources humaines et par la SRP pour l'aspect métier.

***Pour la CGT, cette direction bicéphale pose problème.***

Pour répondre aux entreprises, les agents ont été obligés de s'auto-former. Cette situation tendue a provoqué du stress, des insomnies voire des pleurs de certains collègues.

***La CGT condamne l'absence de soutien du SRP.*** Ce sont en effet certains agents du centre de contact qui ont pallié à son absence en réalisant des fiches d'aide au travail pour permettre aux agents de mieux appréhender les questions des entreprises.

La direction locale s'est déplacée le 19 novembre pour discuter avec les agents. Même si elle est intervenue rapidement, le sentiment des agents reste mitigé puisque certains agents n'ont pas pu eu la possibilité de s'exprimer.

Une visite de service des organisations syndicales est prévue les 26 et 27 novembre.

Les représentants CGT en CHSCT